



Bruno Derbord

Les archéologues s'interrogent sur la fonction des ouvertures percées dans le mur mis à nu lors des fouilles.

Le respect des découvertes archéologiques

Comme sur la plupart des chantiers de ce type, des fouilles archéologiques ont été entreprises avant de lancer les travaux. "A priori, il n'y avait pas grand chose d'intéressant, explique l'architecte Jean-François Milou. Mais les archéologues ont trouvé des éléments sortant de l'ordinaire et nous ont demandé d'en tenir compte. Nous avons été obligés de modifier un peu le projet initial."

Ainsi, deux fenêtres dites "gémées" incluses dans l'un des murs de l'ancien hôtel Saint-Vaize et pouvant dater du XII^e siècle vont être conservées et mises en valeur dans l'architecture du bâtiment.

L'architecte a revu son projet pour préserver et mettre en valeur les découvertes archéologiques.



Bruno Derbord

pourquoi nous avons pris le parti d'intégrer l'habitat existant. La Ville exprime ici une vision urbaine à long terme. C'est une opération exemplaire de réhabilitation du tissu urbain historique." Ainsi, l'organisation traditionnelle a été conservée sur le site; il n'y aura pas, par exemple, de modifications quant aux entrées et sorties ou aux hauteurs des planchers... Même quelques découvertes archéologiques seront intégrées au projet (lire ci-contre). ■

XLR

Pour tout renseignement, contacter la SA HLM au 05 49 77 36 36.

(1) Et plus de 3 logements spécialement conçus pour personnes handicapées.

Pendant les travaux

Jusqu'au début de l'année 2003, la rue Saint-André est interdite au public, sauf riverains, entre les rues Jean-Migault et Alsace-Lorraine. Le trafic est dévié par les rues Pluviault et Alsace-Lorraine. Les véhicules (notamment les poids lourds) quittant le chantier côté Saint-André remonteront la rue Saint-André vers Chanzy (la sécurité sera assurée lors de ces mouvements). Le stationnement du public est interdit sur les voies en bordure de chantier et pendant les phases actives des travaux. A noter enfin que l'accès des riverains à leur domicile est facilité ainsi que l'accès aux commerces et que la collecte des déchets ménagers se déroulera dans les conditions habituelles.

Sur les 4000 m² du chantier vont être construits un garage souterrain, 48 logements et un jardin paysager.

Pour la 5^e année consécutive, la **Mission locale**, désormais installée rue du Musée (Espace niortais), lance son opération "Rallye Jeunes/Entreprises". D'octobre 2001 à mai 2002, 12 jeunes vont construire leur projet professionnel en organisant un rallye de découverte des entreprises locales en avril 2002. Organisé en partenariat avec la PAIO de Saint-Maixent, l'ECF et le Club de la réussite. Rens. : Corinne Tô, 05 49 17 50 57 / Les **Francas** des Deux-Sèvres organisent deux sessions BAFA en décembre : une de formation générale du 22 au 29, une d'approfondissement (petite enfance) du 26 au 31. Rens. : 05 49 09 03 83 / Quatre entreprises au programme des

visites à thèmes de l'**Office de tourisme** ce mois-ci : le siège de la CAF le 8 novembre à 10 h, le centre de traitement du courrier de la poste le 16 à 16 h 30, IMA le 20 à 14 h 30, le Pôle régional des métiers d'art le 21 à 14 h 30 et le Moulin du Roc le 30 à 14 h 30, à l'occasion de la préparation de la scène pour l'opéra Rigoletto de Verdi. Rens. : 05 49 24 18 79 / La **Fédération des maisons communales de la citoyenneté** (FMCC) met en place les 6, 9 et 12 novembre une formation aux techniques d'animation dans le domaine des nouvelles technologies de communication et d'information. Rens. : 05 49 04 79 79.

ENVIRONNEMENT

Pas de marché pour Pupuce !

Depuis l'été, des panonceaux sont apposés au marché, à l'entrée des Halles. Ils rappellent l'interdiction d'y faire entrer Médor ou Pupuce. Il s'agit en fait d'une disposition du règlement sanitaire départemental, qui, pour des raisons évidentes d'hygiène publique, exclut nos amis à quatre pattes de tous les commerces d'alimentation. Chien miniature ou dogue imposant, la loi est la même pour tous... même si le volume de leurs déjections liquides ou solides peut varier très sensiblement ! Or, il semblerait que ces gentilles bêtes aient parfois tendance à "s'oublier" sur un sac à provisions malencontreusement délaissé du regard quelques instants. Sur le placis, l'application de la loi relève directement des commerçants concernés, le risque étant bien sûr tout aussi important, particulièrement pour les denrées entreposées sous les étales. Or, les producteurs ne peuvent pas toujours facilement organiser leurs bancs de sorte que salades, carottes et poires restent à hauteur respectable durant toute une matinée.

La solution la plus évidente (et la plus civique) consiste donc à se demander, avant de partir faire nos emplettes aux

Halles, si Pupuce a vraiment besoin de ce type de balade et s'il ne peut rester seul à la maison le temps de notre marché.

Si décidément la pauvre bête risque d'être traumatisée à vie, pensons au moins à lui faire prendre ses précautions avant le départ... Mais, de toutes façons, elle n'aura pas droit de pénétrer sous les Halles !

Alors, un peu de bon sens et un ton persuasif face au caprice de notre toutou devraient rapidement solutionner les choses, pour le bien-être et la santé de tous. ■

M.Lo

il est tout de même des solutions plus ou moins humiliantes

